

COMMISSIONS D'AFFECTATION ET D'AJUSTEMENT EN 1<sup>RE</sup> GÉNÉRALE

29



Les montées pédagogiques en 1<sup>re</sup> générale restent prioritaires dans leur établissement d'origine et ne sont donc pas concernées par la commission départementale.

## OBJECTIF

Affecter les élèves :

- sollicitant, **de manière exceptionnelle**, un changement d'établissement lorsque l'un des trois enseignements de spécialité (EDS) envisagé n'est pas enseigné dans l'établissement d'origine
- emménageant ou retour secteur

## PUBLIC CONCERNE

- Elèves de 2<sup>de</sup> GT orientés en 1<sup>re</sup> générale **sollicitant un EDS non dispensé dans leur établissement**
- Élèves emménageant ou en retour secteur

## PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

## Transmission des dossiers

- Envoi à la DIVEL/DESCO du département sollicité les dossiers des élèves concernés

## PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

## Avant chaque commission

- Transmet à la DIVEL/DESCO de son département, le nombre de places vacantes sur les spécialités de 1<sup>re</sup> G après inscriptions des élèves

## Après chaque commission

- Contacte, par téléphone, les élèves affectés dans l'établissement

## CALENDRIERS DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES



Les dossiers des élèves scolarisés dans l'académie non affectés, suite aux commissions d'affectation, sont retournés dans leur établissement d'origine pour y suivre les 3 EDS proposés au préalable.

**Seuls les dossiers des emménageant peuvent être traités en commission d'ajustement.**

DPT	1 <sup>RE</sup> G	DATE LIMITE DEPOT DES DOSSIERS	RETOUR PLACES VACANTES		DATE DE LA COMMISSION
			DATE LIMITE	COURRIEL	
77	Affectation	22 juin	26 juin	<a href="mailto:affectations77@ac-creteil.fr">affectations77@ac-creteil.fr</a> Copie à : <a href="mailto:ce.77io@ac-creteil.fr">ce.77io@ac-creteil.fr</a>	29 juin
93	Affectation	22 juin	Jour commission	/	29 juin
	Ajustement	06 juillet	Jour commission	<a href="mailto:ce.93divel-lycees@ac-creteil.fr">ce.93divel-lycees@ac-creteil.fr</a>	13 juillet
		1 <sup>er</sup> septembre	Jour commission		04 septembre
		Saisie d'un ES dans Parcours En Ligne	16 septembre		17 et 18 septembre
			30 septembre		1 <sup>er</sup> et 02 octobre
94	Affectation	22 juin	28 juin	<a href="mailto:ce.94desec@ac-creteil.fr">ce.94desec@ac-creteil.fr</a>	29 juin
	Ajustement	06 juillet	07 juillet		07 juillet
		/	/		27 août et 11 septembre

## RESULTATS

- Transmission par la DIVEL/DESCO des résultats aux établissements d'origine, aux CIO et des notifications d'affectation aux représentants légaux.

## Particularité Seine-Saint-Denis

- Visualisation des résultats via l'espace métiers : <http://extranet.dsd93.ac-creteil.fr/orientation-affectations>